

Programme d'études autochtones de l'Université Trent



Une salle de classe dans un tipi traditionnel.
(Photo : David Newhouse)

Le programme d'études autochtones établi à l'Université Trent en 1968 était une première au Canada. En 1985, l'université ajoutait un programme de maîtrise et, en 1999, un programme de doctorat. Cette institution d'enseignement de petite taille qui accueille 6 500 étudiants est située à Peterborough, Ontario. Le programme d'enseignement est l'un des rares en Amérique du Nord à mettre l'accent du début jusqu'à la fin sur l'acquisition des connaissances autochtones. Cet aspect unique renforce la volonté des communautés autochtones de se développer à partir des connaissances traditionnelles.

Données d'enquête examinées par l'Université Trent

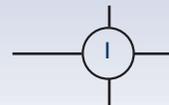
L'Université a établi, au terme d'un examen de données d'enquête et de documents variés, que les Autochtones déménageaient dans les centres urbains et qu'ils y créaient des communautés depuis 75 ans au moins, c'est-à-dire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les raisons les plus importantes de cet exode ont été la conjoncture économique difficile, la médiocrité des logements, les ressources inadéquates, le faible accès à l'enseignement, le taux de chômage élevé et l'abus d'alcool dans les communautés autochtones.

suite à la page 2

Dans ce bulletin

Programme d'études autochtones de l'Université Trent	1
Initiatives reliées aux Premières nations de l'Institut canadien des urbanistes	3
Des ponts et des fondations : des logements abordables pour les Autochtones de Saskatoon.....	4
L'enquête Pulse 2005 de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations	5
La situation socio-économique du Nunavik et son avenir.....	6
Révision des chiffres estimatifs de 1996 et 2001 sur les besoins impérieux en matière de logement.....	6
Chez les communautés des Premières nations, la tuberculose est associée au surpeuplement des logements et à l'éloignement	7
Ville de Regina : la recherche comme catalyseur de l'aménagement des logements	8
Étude de faisabilité sur le logement des personnes de Regina atteintes de l'ETCAF	9

La ville de Hamilton prend des instantanés socio-économiques et démographiques en vue d'améliorer l'abordabilité.....	10
Le Canada accueille le Forum urbain mondial III qui se tient sous l'égide de l'ONU-HABITAT	11
Le point sur le résultat des recherches du Centre canadien des technologies résidentielles	12
Des maisons saines pour les Premières nations – lignes de conduite	13
Projet de recherche de la Nation niska'a sur une architecture conçue en fonction de la santé des Aînés qui habitent dans des villages éloignés de la C.-B.	14
Étude de faisabilité sur l'aménagement d'un lotissement arctique à Iqaluit.....	15
Projet sur les indicateurs de la qualité de vie des Dakotas et des Dénés vivant à Winnipeg	16



À propos du Comité national de recherche sur le logement

Créé en 1986, le Comité national de recherche sur le logement (CNRL) se compose de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, municipaux, de l'industrie, des organismes de logement social, de la communauté académique et des consommateurs. Le Comité poursuit les objectifs suivants :

- cerner les secteurs prioritaires de la recherche ou de la démonstration dans le domaine de l'habitation;
- favoriser une meilleure collaboration, former des partenariats et réduire le chevauchement des activités de recherche;
- encourager le soutien à l'égard de la recherche en habitation; et
- promouvoir la diffusion, la mise en application et l'adoption des résultats de recherche.

En plus de son comité plénier, le CNRL fonctionne également grâce à des groupes de travail qui échangent de l'information, discutent des lacunes en recherche et entreprennent des travaux de recherche. À l'heure actuelle, les groupes de travail abordent des questions comme les données du logement, les sans-abri, la planification de collectivités durables, le logement des personnes âgées, et le logement et la santé de la population. Les membres du CNRL soumettent également des articles destinés au bulletin du CNRL, lequel est publié deux fois l'an et participent au réseautage de leur collectivité en ligne : www.nhrc-cnrl.ca

Le CNRL est coprésidé par Leigh Howell, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et Hélène Aubé de la Société d'habitation du Québec.

Pour nous joindre

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Nancy Walker, Coordonnatrice, CNRL et liaison extérieure

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Bureau national
700, chemin de Montréal, C2-332
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Tél. : (613) 748-2446
Télec. : (613) 748-2402
Courriel : nwalker@cmhc-schl.gc.ca

Pour commander un bulletin du CNRL ou s'abonner : Tél. : 1 800 668-2642 (Publication n° 64910)

suite de la page 1

Il ne fait aucun doute que bon nombre de ces migrants autochtones étaient à la recherche d'un emploi, d'un accès à l'éducation, de meilleurs logements et de services sociaux adéquats. Certains Autochtones continuent de déménager entre les centres urbains et leur communauté. Ils sont beaucoup plus susceptibles de louer une maison, de déménager et de vivre dans des quartiers pauvres que les non-Autochtones. Ils sont aussi beaucoup plus susceptibles de migrer des centres urbains vers d'autres régions du pays que les autres Canadiens.

L'Université Trent s'est aussi penchée sur les deux recensements les plus récents de Statistique Canada ainsi que les Enquêtes auprès des peuples autochtones menées à partir de 1993. Ces travaux ont révélé que de 40 à 60 % de la population autochtone du Canada vivait en milieu urbain, selon la méthode de dénombrement ainsi que les définitions employées.

Or, le milieu urbain serait inhospitalier pour les Autochtones selon le *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones* déposé en 1996.

Recherche menée sur l'histoire des établissements et des organismes autochtones urbains

La recherche a révélé que des Centres d'amitié ont été créés à Winnipeg et à Vancouver en 1958 par des Autochtones afin d'aider leurs concitoyens qui déménageaient des réserves et des régions rurales pour s'installer dans les centres urbains. Au début, ces centres ont servi de halte-accueil où les amis et les parents qui venaient d'emménager dans la ville pouvaient obtenir des conseils ainsi que de l'aide des personnes déjà sur place. À l'origine, les nouveaux venus étaient orientés vers diverses agences qui les aidaient, par exemple, à se loger, à s'inscrire à des cours et à trouver du travail.

Au fur et à mesure que la migration se poursuivait, les Autochtones qui voulaient étudier, acquérir des aptitudes ou trouver un meilleur travail se sont installés dans les centres urbains du pays. Les migrants autochtones sont devenus l'un des groupes minoritaires les plus défavorisés du pays. Ils étaient aux prises avec l'isolement social, la perte d'identité, un faible taux de participation à la vie communautaire et un manque de compréhension des processus de base et des institutions de la société urbaine.

Au cours de la dernière décennie, les organismes autochtones urbains ont

commencé à jouer des rôles clés dans divers domaines comme la santé (par ex., la clinique sans rendez-vous de la Vancouver Native Health Society et le Poundmaker's Lodge d'Edmonton), l'éducation (des programmes comme le Saskatchewan Urban Native Teacher Education Program à Regina et à Saskatoon et le Joe Duguet High School à Saskatoon), l'emploi et le développement économique (grâce à des organismes comme le Estey School Aboriginal Employment Program à Saskatoon et le programme de préparation à l'emploi et de placement Anishinaabe Oway-Ishi Aboriginal Youth à Winnipeg, pour n'en nommer que quelques-uns)

Soutien gouvernemental

Les gouvernements de tous les paliers ont aussi appuyé l'élaboration d'une infrastructure de services et de financement et ont des programmes et des projets comme le Programme des centres d'amitié autochtones, le Community Health Funding Program et le Cultural Centre Funding. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a aussi créé un programme de logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain qui est administré par les coopératives d'habitation et les organismes autochtones.

L'Université Trent étudie deux coopératives d'habitation autochtones

Trent a aussi réalisé une étude en 2000 sur les coopératives d'habitation autochtones pour le compte de l'Université de la Saskatchewan. Le rapport décrit l'expérience de deux coopératives aménagées dans la ville de London, Ontario. Leurs origines se ressemblent : toutes deux ont eu droit au soutien du gouvernement fédéral et ont appliqué une formule d'organisation coopérative courante, à savoir régie intégrale par les membres et possibilité d'obtenir un logement subventionné moyennant la participation au fonctionnement de la coopérative. Les deux organismes ont fait porter leurs efforts de développement sur une formule dite de « logements dispersés ». La Native Inter-Tribal Housing (NITH) Co-op a concentré ses logements dans un quartier particulier de l'ouest de la ville, tandis que la First Nations Housing Co-operative (FNHC) possède des résidences très dispersées dans la partie est de la ville, principalement dans les secteurs à faible revenu de London.

Initiatives reliées aux Premières nations de l'Institut canadien des urbanistes

En juillet 2003, l'Institut canadien des urbanistes (ICU) a conclu un protocole d'entente de cinq ans avec le Centre de ressources sur la gestion des terres des Premières nations. Ce protocole permettra de travailler conjointement au développement du potentiel des communautés des Premières nations en matière d'affectation des sols, de planification des ressources et de l'environnement ainsi que de gestion des terres.

Le Centre est un organisme national des Premières nations qui a été mandaté par ces dernières ainsi que le gouvernement du Canada, conformément à la *Loi sur la gestion des terres des premières nations*, pour appuyer le contrôle autochtone des terrains ainsi que des ressources situés à l'intérieur des réserves.

À l'heure actuelle, 14 communautés des Premières nations ont conclu une entente-cadre avec le Centre; 30 autres sont sur le point de voter sur la signature d'une telle entente accord. Entre 60 et 90 communautés additionnelles ont manifesté de l'intérêt à l'égard de l'organisme.

À ce jour, l'ICU et le Centre de ressources ont lancé ensemble quelques initiatives.

L'initiative sur le développement du potentiel des Premières nations en matière de gestion des terres

Cette initiative a été mentionnée dans le Plan stratégique 2004-2006 de l'ICU ainsi que dans les plans d'action. Elle compte :

- accroître la capacité de planifier la gestion des terres chez les communautés des Premières nations;
- faciliter l'accès des Premières nations aux services professionnels offerts par les membres de l'ICU;

- faciliter la formation du personnel et des dirigeants des Premières nations qui sont chargés de la gestion des terres, de l'environnement et des ressources;
- éduquer le public et accroître la capacité de régie des communautés des Premières nations.

Jusqu'ici, l'ICU et le Centre de ressources sur la gestion des terres des Premières nations ont mis en branle un certain nombre de projets communs. Un comité ICU-Premières nations a été créé. Il participera à la mise en oeuvre du protocole d'entente de la façon suivante :

- offrir une tribune au niveau du pays et des membres afin de garantir la mise en oeuvre efficace du protocole d'entente conclu entre l'ICU et le Centre de ressources sur la gestion des terres des Premières nations;
- aider les Premières nations à obtenir des services professionnels des membres l'ICU qui ont déjà travaillé avec elles;
- en vertu de l'entente-cadre, participer à l'organisation d'ateliers sur la gestion des terres à l'intention des Premières nations de la province ou de la région;
- aider les gestionnaires fonciers des Premières nations à obtenir de la formation et du perfectionnement professionnel, conformément aux modalités des programmes d'études ou de formation élaborés en vertu de l'entente-cadre;
- examiner la documentation et les processus reliés aux programmes et formuler des observations;
- participer à des téléconférences ainsi qu'à des réunions si les fonds le permettent ou si les besoins le requièrent.

Municipal Aboriginal Issues Network (MAIN) :

Le MAIN a pour objectif de développer le potentiel et de partager les pratiques

exemplaires. L'organisme s'occupe aussi des activités suivantes par rapport aux communautés : développement, durabilité, planification globale et création de liens au niveau local. Les fonds nécessaires à cette initiative sont versés par Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC).

En février et en mars 2005, l'ICU a participé à deux rencontres du MAIN. À la réunion du 30 mars 2005, les partenaires ont conclu un protocole d'entente où ils s'engageaient, essentiellement, à travailler sur des projets communs. Un des premiers projets se concentrera sur le développement économique par l'entremise d'une initiative conjointe entre le gouvernement municipal et les communautés autochtones. On y abordera les questions relatives au logement, à l'emploi, à l'acquisition d'aptitudes, à l'éducation, à la sécurité des communautés et aux soins de santé.

Le partenariat du MAIN se compose de représentants de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Association nationale des centres d'amitié, de l'Association nationale du logement autochtone, de l'Autorité financière des Premières nations, de l'Institut canadien des urbanistes, du Lands Advisory Board, de la Commission consultative de la fiscalité indienne et du Conseil sectoriel de développement des ressources humaines autochtones. Les autres intervenants comprennent des représentants d'AINC de même que du Secrétariat du BPC chargé des affaires autochtones.

Pour obtenir davantage d'information, communiquez avec Chris Leach, MCIP et président de l'ICU, par téléphone au (204) 239-3351 ou par courriel à CLeach@gov.mb.ca

Programme d'études autochtones de l'Université Trent (suite de la page 2)

Selon l'étude, deux priorités pressantes confrontent les deux coopératives à l'heure actuelle : conserver leurs ententes de financement au niveau fédéral et obtenir de nouvelles dépenses dans le secteur. Les deux organismes ont résisté aux tentatives du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux de reléguer aux municipalités les responsabilités du financement du logement coopératif. De même, les deux coopératives ont été dans l'impossibilité d'étendre leurs services en

raison de l'absence complète de nouvelles dépenses gouvernementales depuis 1994.

Régie : administration des structures et des processus de la vie quotidienne

La faculté s'intéresse particulièrement au domaine de la régie, que l'Université appelle l'administration des structures et des processus de la vie quotidienne. On explore le développement de l'intuition chez les communautés autochtones et on

entreprendra une étude sur la façon dont le logement et le parc résidentiel sont régis, en plus de mettre l'accent sur la question de l'aménagement institutionnel dans ce domaine.

Pour obtenir des informations additionnelles, communiquez avec David Newhouse, titulaire de chaire et professeur agrégé, Département d'études autochtones et programme d'administration des affaires, Université Trent, par téléphone au (705) 748-1011, poste 7497 ou par courriel à dnewhouse@trentu.ca

Des ponts et des fondations : des logements pour les Autochtones en milieu urbain

En 2000, la SCHL accordait des fonds conjointement avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, dans le cadre du programme sur le logement des Alliances de recherche universités communautés (ARUC). Ce programme spécial a pour but de réunir les communautés et les universités afin qu'elles étudient ensemble les problèmes sérieux qu'elles ont toutes deux relevés dans le contexte du logement. Un des deux projets auxquels on a alloué des fonds s'intitule « Des ponts et des fondations : des logements abordables pour les Autochtones de Saskatoon ».

Les organismes suivants faisaient partie du partenariat pour le projet : Affordable New Home Development Foundation, Apprenticeship and Trade Certification Commission, ville de Saskatoon, Federation of Saskatchewan Indian Nations, First Nations University of Canada, Métis Nation – Saskatchewan, Central Urban Metis Federation Inc., Quint Development Corporation, Saskatchewan Indian Institute of Technologies, Saskatoon & Region Home Builders' Association, Saskatoon Housing Initiatives Partnership, Saskatoon Tribal Council, Social Housing Advisory Committee et l'Université de la Saskatchewan.

La vision centrale de ce projet consistait à créer des liens fonctionnels et durables entre les organismes autochtones et non autochtones pour qu'ils conçoivent et développent des communautés axées sur la culture de même que des options pour des logements abordables et de qualité. Les travaux visaient à approfondir les méthodes permettant de conclure et de maintenir des partenariats intégrant la culture entre les organismes autochtones et non autochtones, et à améliorer la qualité de vie grâce à des options pour des logements abordables et de qualité, à Saskatoon. La recherche devait inclure une description ainsi qu'une analyse des processus qui donnent des résultats, bons et mauvais, lorsqu'on établit des liens entre les communautés autochtones et non autochtones des milieux urbains.

Ce projet est doublement important car les régions de Saskatoon et de Regina possèdent actuellement les proportions les plus élevées d'Autochtones vivant en milieu urbain du Canada.

La conception originale du projet prévoyait trois phases :

1. Recherche fondamentale afin de mettre à jour le profil démographique des Autochtones de Saskatoon
2. Examen des conditions et des besoins des Autochtones en matière de logement
3. Analyse pratique de la conception du logement des Autochtones et de l'offre dans ce domaine

Les travaux de recherche menés dans le cadre du projet visaient à déterminer la différence entre l'offre de logements et de services communautaires à Saskatoon et les besoins de sa communauté autochtone. Les responsables ont réussi à rassembler un volume important d'informations pertinentes sur le logement des Autochtones vivant en milieu urbain, leurs conditions ainsi que leur qualité de vie, ce qui a permis de donner une idée plus précise sur la population autochtone de Saskatoon que dans toute autre ville du pays.

Des questions clés ont été posées durant l'étude afin d'obtenir les meilleurs résultats. On en trouvera un échantillon ci-dessous : Quels sont les besoins réels des Autochtones de Saskatoon en matière de logement abordable et convenable? Quelle est la situation dans les réserves? Comment les Autochtones de Saskatoon peuvent-ils maximiser la portée des nouvelles initiatives de logement?

Résultats

Les objectifs du projet de recherche ont été en grande partie atteints. Qui plus est, le projet a permis de faire de grands progrès pour ce qui est de créer des liens de confiance entre les communautés autochtones, les universités, la ville, les organismes communautaires locaux et les constructeurs résidentiels.

La collaboration globale qui a caractérisé ce projet était à la fois novatrice, étendue et informative, tant pour les organismes autochtones que non autochtones. Tous ces participants ont reconnu les mérites de la collaboration. Autre résultat important, le projet a incité les Autochtones à accroître leur contrôle sur leur destin en participant au processus décisionnel et en se faisant entendre. Voici une liste partielle des autres projets réalisés dans le cadre de l'initiative Des ponts et des fondations :

- The City as Home: The Sense of Belonging Among Aboriginal Youth in Saskatoon
- Aboriginal Post-Secondary Student Housing
- Socio-Demographic Study of Aboriginal Population in Saskatoon
- Affordable Homeownership for Aboriginal People in Saskatoon: Financial and Funding Options

On ne voulait pas que cette étude passe pour un autre projet utilisant les Autochtones comme sujet de recherche tout en les excluant des décisions originales. Au contraire, elle s'est révélée une expérience d'apprentissage bénéfique, pour les partenaires autochtones et non autochtones.

Tout au long de cette étude, les organismes autochtones ont appris qu'ils devaient continuer à collaborer de diverses façons avec les organismes non autochtones, en particulier la Ville et les constructeurs résidentiels, en vue d'améliorer le logement et la qualité de vie des résidents des Premières nations et de la Nation des Métis.

Visitez le site suivant pour vous renseigner sur plus de 40 projets de recherche distincts :

<http://bridgesandfoundations.usask.ca/>

Pour obtenir des renseignements additionnels, communiquez avec Alan Anderson par courriel à alanbanderson@sasktel.net ou par téléphone au (306) 966-6927.

L'enquête Pulse 2005 de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations

L'Association canadienne des constructeurs d'habitations a publié récemment les résultats de la 36^e enquête semestrielle Pulse qu'elle a menée avec l'aide de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de Ressources naturelles Canada.

À l'échelle du pays, un total de 334 constructeurs et rénovateurs a répondu au questionnaire d'enquête. Les points saillants de l'enquête qui ont été rapportés dans la presse comprenaient ce qui suit :

- **Les constructeurs de maisons neuves s'attendent à ce que les mises en chantier demeurent vigoureuses en 2006, même si elles baisseront tout au long de l'année.**

Le total des mises en chantier devrait baisser cette année et l'an prochain. Le déclin sera surtout attribuable à l'Ontario et au Québec.

- **Les rénovateurs prévoient une hausse des activités.** Les rénovateurs de l'ensemble des régions ont indiqué que leurs activités étaient généralement en hausse par rapport aux 12 derniers mois et qu'ils prévoyaient d'autres augmentations au cours des 12 prochains mois.

- **Les pénuries de terrains viabilisés et les hausses de coûts connexes se sont aggravées par rapport à l'an passé et constituent la principale préoccupation des constructeurs résidentiels.**

L'augmentation des droits d'aménagement fait aussi partie des principales préoccupations dans la plupart des régions. Si les préoccupations des constructeurs se sont accentuées au sujet de la réglementation au cours des 12 derniers mois, les problèmes entourant les primes d'assurance et les risques assurés se sont atténués, quant à eux. Les pénuries et les hausses des coûts de main-d'œuvre sont demeurées des problèmes graves pour un constructeur de maisons neuves sur cinq environ.

Depuis 15 ans, l'enquête Pulse est devenue une source adondante d'informations qui ne sont généralement pas fournies par la presse populaire

Récemment, la Banque du Canada a utilisé l'enquête pour en apprendre davantage sur l'évolution des prix des logements. On trouve aussi dans le document une foule de renseignements sur les pratiques de construction. Voici quelques exemples des informations tirées de la dernière enquête :

- **Environ la moitié des constructeurs de maisons neuves prévoient apporter des changements importants aux maisons qu'ils produiront au cours des 12 prochains mois.** Les constructeurs de maisons neuves du Manitoba, de la Saskatchewan et de la C.-B. sont les plus susceptibles d'apporter des changements importants. À l'inverse, c'est au Québec que l'on prévoit apporter le moins de changements importants. Les principales modifications prévues englobent l'ajout de caractéristiques éconergétiques, luxueuses et écologiques. Ceux qui prévoient ajouter des caractéristiques éconergétiques ou écologiques dans les maisons qu'ils construiront au cours des 12 prochains mois porteront surtout leur choix sur des fenêtres, des générateurs d'air chaud et des chauffe-eau plus éconergétiques.

- **À peu près le cinquième des constructeurs de maisons neuves ont procédé à une vérification des déchets au cours des deux dernières années.** Les répondants du Québec, du Canada atlantique et de la C.-B. sont plus nombreux à avoir effectué une telle opération.
- **Environ quatre constructeurs de maisons neuves sur dix ont indiqué que leur municipalité possédait un programme de réacheminement des déchets pour le bois et les plaques de plâtre.** Six répondants sur dix ont mentionné l'existence d'un programme pour les métaux.

Les constructeurs de maisons neuves du Canada atlantique et de la C.-B. sont plus nombreux à avoir mentionné l'existence d'un programme de réacheminement des déchets que les constructeurs des autres régions.

- **Un cinquième des constructeurs de maisons neuves ont produit des appartements accessoires au cours des 12 derniers mois.** Environ un constructeur sur quatre a signalé qu'il avait produit des maisons pendant la même période qui possédaient les services bruts nécessaires à l'aménagement d'un appartement accessoire.
- **La plupart des constructeurs de maisons neuves recouvrent leurs camions de bâches afin de contrôler la pollution par les poussières (63 %).** Les autres méthodes employées pour réduire les poussières produites sur le chantier comprennent les clôtures portatives (42 %), le compactage des sols remués (32 %), les enceintes partielles (31 %), l'arrosage (31 %) et le maintien de la couverture végétale (28 %).

Pour obtenir des informations additionnelles, communiquez avec Don Johnston, ACCH, par téléphone au (613) 230-3060 ou par courriel à johnston@chba.ca

La situation socio-économique du Nunavik et l'avenir de l'État

Confronté aux défis que la croissance continue des besoins en services de santé et des coûts dans ce domaine lui posent, le gouvernement du Québec a demandé aux citoyens de choisir entre divers scénarios de réingénierie incluant l'abolition ou la privatisation de services.

L'étude intitulée « La situation socio-économique du Nunavik et l'avenir de l'État » a été réalisée par la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée de l'Université Laval. Les travaux qui se sont achevés en juin 2004 ont permis d'examiner brièvement certains aspects de la situation démographique et socio-économique du Nunavik. L'étude se fonde sur des statistiques publiques récentes ainsi que sur une série de travaux accomplis dans la région depuis 20 ans.

L'étude relève les différences fondamentales entre la situation de cette région la plus septentrionale du Québec et le reste de la province.

Population

Le Nunavik possède une population très jeune; le nombre d'enfants de moins de 15 ans y est proportionnellement deux fois plus élevé que dans l'ensemble du Québec. D'autre part, l'espérance de vie moyenne est plus faible au Nunavik, et la proportion de personnes âgées y est quatre fois inférieure.

Ces phénomènes conduisent à deux éléments clés pour comprendre le présent et envisager le futur du Nunavik.

- Premièrement, la population du Nunavik affiche un taux de croissance six fois plus rapide que le Québec.
- Deuxièmement, les résidents en âge de travailler du Nunavik supportent un nombre de personnes à charge plus élevé. Quel que soit le type de famille (couple marié, famille monoparentale, etc.), les familles du Nunavik sont toujours plus nombreuses, en moyenne, que les familles du Québec.

Économie

L'économie du Nunavik est fortement influencée par la présence gouvernementale. En effet, les opérations gouvernementales constituent la principale industrie de la région. Elles forment à elles seules plus de 50 % du produit intérieur régional, alors qu'elles ne représentent que 7 % seulement du produit intérieur du Québec.

Services publics

Au Nunavik, la prestation des services publics occupe une part majeure de l'économie à cause des nombreux emplois qu'elle génère. Les coûts par habitant des soins de santé et de l'éducation sont, en moyenne, plus élevés que dans les autres régions du Québec.

L'étude révèle également que l'éloignement géographique du Nunavik de même que son climat polaire et subarctique se traduisent par des hausses des coûts de main d'œuvre, de transport, de chauffage et d'entretien, aussi bien dans le domaine de la santé que dans celui de l'éducation et du logement social.

Conclusion

Les travaux ont permis d'identifier quatre phénomènes centraux pour évaluer la pertinence des scénarios proposés concernant les transformations du rôle de l'État au sein de la région du Nunavik.

- Premièrement, la croissance démographique rapide du Nunavik laisse présager des besoins grandissants pour les services publics dans les années à venir. Les naissances nombreuses, les soins nécessaires à la petite enfance et les besoins en matière d'éducation exerceront une pression croissante sur les services publics.
- Le deuxième phénomène d'importance est celui de la taille des familles du Nunavik, toujours plus nombreuses, en moyenne, que les familles du Québec, et au sein desquelles le nombre de personnes à charge est toujours plus grand.
- Troisièmement, malgré les efforts déployés par les résidents pour gagner leur vie, ces derniers ont une rémunération moins

élevée, doivent supporter plus de personnes et faire face à des prix plus élevés. Bref, la situation économique des résidents du Nunavik est moins favorable que celle de leurs concitoyens des autres régions du Québec.

- Finalement, les dépenses en services publics n'ont pas augmenté le niveau de vie dans le Nunavik, même si elles sont, en moyenne, plus importantes que dans l'ensemble de la province.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec Gérard Duhaime, Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée, Université Laval, par téléphone au (418) 656-2131, poste 2977, ou par courriel à gerard.duhaime@soc.ulaval.ca

Révision des chiffres estimatifs de 1996 et 2001 sur les besoins impérieux en matière de logement

La SCHL a revu et corrigé ses rapports sur les besoins impérieux en matière de logement. En faisant une vérification des recherches en cours, la SCHL a découvert que certains ménages ont été classés de façon erronée lorsque Statistique Canada a appliqué la formule visant à déterminer les besoins impérieux en matière de logement aux données des recensements de 1996 et 2001. En conséquence, le nombre de ménages qui éprouvaient de tels besoins a été surestimé en 1996 et en 2001. Les données de 1991 ne sont pas touchées. L'incidence de cette erreur varie selon les régions géographiques et les groupes socio-économiques. La SCHL publie donc des versions révisées des numéros 2 à 4 et 6 à 9 de sa *Série sur le logement* selon les données du recensement, lesquels traitent tous des besoins impérieux en matière de logement. Pour en savoir plus sur le classement erroné des ménages, visitez le www.cmhc-schl.gc.ca/fr/Info/cenofa/cenofa_021.cfm

Chez les communautés des Premières nations, la tuberculose est associée au surpeuplement des logements et à l'éloignement

Ce résumé est fondé sur l'étude suivante : CLARK, M., P. Riben, et E. Nowgesic. « The association of housing density, isolation and tuberculosis in Canadian First Nations communities », *International Journal of Epidemiology*. (5)940-5 (31 octobre 2002).

En 1999, le taux de notification de la tuberculose chez les membres des Premières nations qui vivaient dans les réserves était 10 fois plus élevé que le taux global canadien établi en 1997.

Afin de réduire l'incidence de la maladie et de l'éliminer un jour, il faudra relever moins d'une infection secondaire par cas infectieux. Pour y parvenir, on devra diminuer le taux de contact entre les personnes infectées et les personnes réceptives. Vraisemblablement, le taux de contact est difficile à abaisser dans bien des communautés des Premières nations à cause du surpeuplement des logements et de l'isolement.

Le surpeuplement peut causer une hausse du taux de reproduction de la maladie au fil du temps en raison du niveau élevé de contact interpersonnel. De plus, l'accès aux services de santé est beaucoup moins facile et moins fréquent dans les communautés isolées, surtout pour les ménages à faible revenu. Les patients tardent à se présenter aux services de santé, ce qui prolonge les expositions élevées.

Cette étude réalisée en 2002 par M. Clark et ses collaborateurs a porté sur l'association entre le surpeuplement, l'isolement et le revenu ainsi que l'incidence de la tuberculose dans près de 300 communautés des Premières nations du Canada. La méthode retenue a consisté à prendre des mesures du surpeuplement, du revenu et du degré d'isolement (les facteurs de risque de la communauté). On a ensuite vérifié si ces mesures permettaient de prédire la présence ou l'absence de cas de tuberculose au niveau de la communauté.

Le surpeuplement a été mesuré d'après le nombre moyen de personnes par pièce (ppp). Le surpeuplement moyen est plus élevé chez les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves (0,7 ppp) que chez la population canadienne non autochtone (0,4 ppp). Ces données et les niveaux de revenu des ménages ont été tirés du Recensement de 1996. L'isolement

géographique a été mesuré d'après l'absence de route ou l'obligation de parcourir plus de 90 km pour accéder à un médecin (même en présence de vols réguliers ou d'un bon service téléphonique). Les catégories d'isolement ont été extraites du Système d'augmentation des tâches communautaires (SATC), une base de données employée pour estimer les besoins des communautés des Premières nations en matière de ressources, de fonds et de programmes de santé. Les données sur la tuberculose ont été fournies par la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits. Cette dernière administre des programmes régionaux sur la tuberculose et elle est responsable du contrôle de l'infection dans les réserves. L'analyse s'est située au niveau de la communauté. Par exemple, la mesure du surpeuplement a été calculée en divisant le nombre total de membres de la communauté par le nombre total de pièces. La période analysée se situe entre 1997 et 1999.

Résultats

Selon la période analysée, le taux de notification augmente en fonction du niveau de surpeuplement. Par exemple, le taux de notification était de 18,9 cas par 100 000 habitants dans les communautés affichant un taux de surpeuplement de 0,4 à 0,6 ppp, et de 113,0 cas par 100 000 habitants dans les communautés ayant un taux de surpeuplement se situant entre 1,0 et 1,2 ppp (voir le graphique). Dans les communautés où l'on a signalé deux cas de tuberculose ou plus, tous les facteurs de risque étaient reliés de manière significative. Une augmentation de 0,1 ppp dans une communauté entraînait une hausse du risque atteignant 40 %; une hausse de 10 000 \$ du revenu des ménages de la communauté réduisait le risque selon un facteur de quatre, et l'isolement d'une collectivité augmentait le risque de 2,5 fois.

En 1999, 40 % des cas de tuberculose chez la population des Premières nations qui vivaient dans les réserves se sont produits dans cinq communautés. Toutes ces communautés étaient situées dans des endroits isolés et possédaient une densité de logement moyenne de 0,8 ppp.

Globalement, l'étude démontre une association importante entre la densité du logement, l'isolement, les niveaux de revenu et la tuberculose. Le logement surpeuplé peut accroître l'exposition des sujets réceptifs aux cas infectieux de tuberculose. Les résultats suggèrent aussi que la tuberculose est plus courante dans les communautés isolées où le transport des patients, du matériel, des médicaments et du personnel est plus difficile.

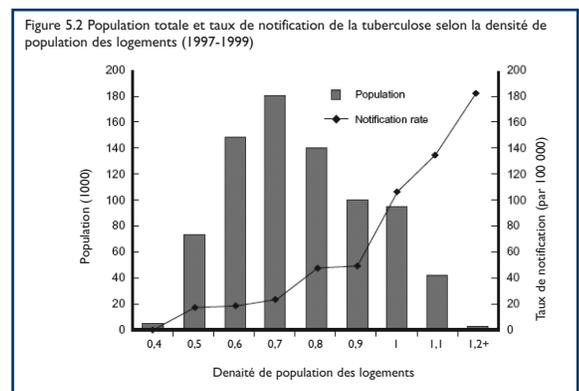
Conséquences :

Cette étude a démontré qu'il fallait aborder le surpeuplement du logement et les autres facteurs socio-économiques déterminants de la tuberculose afin d'éliminer l'infection dans les communautés des Premières nations.

Les facteurs de risque socio-économiques (comme les taux de surpeuplement) examinés dans cette étude pourraient compléter les indicateurs de risque de tuberculose traditionnels dans une communauté, comme le risque d'infection annuel et l'incidence de la maladie.

Les indicateurs socio-économiques pourraient être utilisés de pair avec les programmes de contrôle de la tuberculose afin d'aider le personnel de la santé communautaire à évaluer les risques d'infection dans une communauté et à planifier les mesures préventives appropriées.

Pour obtenir plus d'information sur les enjeux sociaux et la tuberculose chez les Premières nations et les Inuits, communiquez avec le Dr Marcus Lem, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada, par téléphone au (613) 957-3393 ou par courriel à marcus_lem@hc-sc.gc.ca



Ville de Regina : la recherche comme catalyseur de l'aménagement des logements

Le rôle de la ville de Regina a changé de façon spectaculaire au cours des six dernières années. Le rapport sur le logement préparé par le Comité consultatif du maire et intitulé *The Future of Housing in Regina: Laying the Groundwork* a servi de catalyseur. Le Comité a réuni les organismes de logement publics et privés, les organismes communautaires, les partenaires gouvernementaux, les organismes autochtones et les résidents pour qu'ils donnent une nouvelle orientation à l'aménagement des logements à Regina. On a confié à un nouveau comité la tâche de conseiller la Ville sur les questions de logement soulevées dans le rapport et de suivre la mise en œuvre des recommandations. Les résultats clés de ce rapport comprennent ce qui suit :

- l'établissement d'un poste de coordonnateur du logement à la municipalité;
- un examen global et une révision des exonérations fiscales accordées aux nouveaux aménagements résidentiels réalisés au centre-ville;
- la mise sur pied de la Regina Affordable New Home Foundation qui a réalisé des initiatives de logement abordable par l'entremise du secteur privé;

Le rapport est le document de la Ville le plus souvent cité relativement aux initiatives touchant aux quartiers centraux et aux logements abordables, aux initiatives d'aide aux sans-abri, aux dépenses de la Ville et aux contributions en nature visant les ensembles de logements.

Le projet de logements solaires abordables de Regina

Ce projet de recherche réalisé en collaboration avec l'École d'architecture de l'Université McGill, avec le soutien de la SCHL et de la Saskatchewan Housing Corporation, a été une très grande réussite. Il a fait la démonstration de logements abordables utilisant au maximum l'énergie solaire passive à l'aide de techniques de construction existantes. Les logements devaient être à la portée

des familles à revenu modeste. Les sept emplacements aménagés comptaient de nouveaux lotissements, des appartements pour personnes âgées et des logements construits sur des terrains intercalaires de 25 pieds de façade situés au centre-ville.

Projet de démonstration de la Maison saine de Regina

Le bâtiment a été inauguré en septembre 2005 et il incorpore les cinq principes de la Maison saine^{MC}: la santé des occupants, l'efficacité énergétique, l'utilisation efficace des ressources, la responsabilité environnementale et les coûts de construction, d'occupation et d'entretien abordables.

Le projet a été lancé lorsque le cabinet d'avocats Robert McCrank a abordé Ehrlo Community Services au nom d'un client qui avait besoin d'un nouveau logement. Outre la Ville, les partenaires comprennent la SCHL, la Saskatchewan Housing Corporation et la Stratégie du gouvernement du Canada visant les Autochtones vivant en milieu urbain.

La construction de la maison à étage mansardé a coûté 125 \$ le pied carré. Le bâtiment est accessible aux personnes en fauteuil roulant et comprend des murs en panneaux modulaires qui ont permis de réaliser les travaux plus rapidement que dans le cas de l'ossature de bois traditionnelle. Les murs extérieurs sont revêtus de panneaux de brique fabriqués localement qui requièrent peu d'entretien et accroissent la valeur isolante. L'aménagement paysager du terrain a été réalisé à peu de frais.

Carrefour de l'accès

Inauguré il y a un an, le Carrefour de l'accès est l'un des rares ensembles de logements accessibles aux personnes handicapées du Canada qui appartiennent aux consommateurs et qui sont gérés par eux. Il a été aménagé par le South Saskatchewan Independent Living Centre (SSILC) en réaction au manque de logements abordables pour les adultes atteints de handicaps graves. Un des objectifs du Carrefour de l'accès consistait à fournir un niveau d'accessibilité élevé et à minimiser la dépendance des

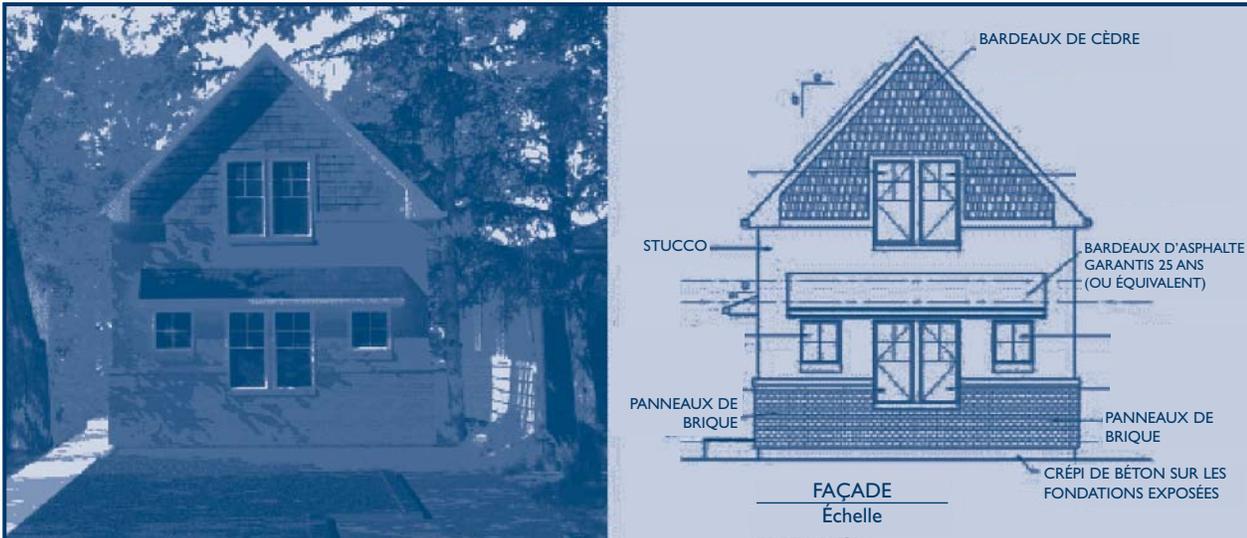
résidents à l'égard des autres.

Roger Mitchell, architecte, a travaillé en étroite collaboration avec le SSILC et des membres de la communauté des personnes handicapées à l'aménagement de suites à aire ouverte où l'espace peut facilement s'adapter à des niveaux de mobilité variables et où les personnes atteintes de handicaps différents peuvent vivre de manière autonome.

Orientation future

À Regina, la recherche continuera de mettre l'accent sur le logement en tant que dimension clé de la qualité de vie et de la viabilité des quartiers ainsi que des collectivités. Communities of Tomorrow, un partenariat du Conseil national de recherches du Canada, de l'Université de Regina et de la Ville, a alloué des fonds de recherche pour l'élaboration d'un partenariat communautaire à l'aide du modèle de planification dynamique et du processus de conception intégré du National Charette Institute. Ce partenariat aura pour but de créer et de mettre en œuvre, dans un quartier du centre-ville, un plan d'aménagement de quartier et un projet d'habitation à la fois économiquement réalisable et durable. Le Canadian Plains Research Centre a lancé un projet pilote sur l'élaboration d'indicateurs de la qualité de vie des quartiers qui se penchera initialement sur le logement et la sécurité. En outre, les modifications apportées aux programmes de logement nationaux et la hausse de la population autochtone vivant en milieu urbain ont été des facteurs clés de l'accroissement substantiel des projets d'habitation mis en branle par les organismes autochtones et les gouvernements des Premières nations. Ces mesures contribuent à réduire l'écart majeur qui subsiste en matière d'aménagement de logements et à favoriser l'innovation au niveau des formes de logement et de propriété de même que des modèles d'aménagement.

Pour obtenir davantage d'informations sur ces projets, communiquez avec Bob Bjerke, coordonnateur du logement, ville de Regina, par téléphone au (306) 777-7533 ou par courriel à rbjerke@regina.ca



Le fier propriétaire a emménagé dans la « maison saine » de Regina en septembre 2005. Cette maison abordable est constituée de panneaux modulaires pour en accélérer la construction et offre un plan d'étage accessible et à aire ouverte. La lumière naturelle est utilisée au maximum sans pour autant susciter de gains de chaleur excédentaires en été, une chaudière éconergétique permet un chauffage par rayonnement à partir du sol et fournit l'eau chaude pour la maison, et son architecture s'intègre harmonieusement au quartier et peut être modifiée au gré des besoins des occupants.

Étude de faisabilité sur le logement des personnes de Regina atteintes de l'ETCAF

Depuis 2002, plus de 25 organismes travaillent en réseau à Regina, Saskatchewan afin de venir en aide aux personnes atteintes de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF). Ce handicap complexe et permanent affecte les fonctions cognitives, comportementales et physiques. Comme il fallait approfondir la question du logement, trois de ces organismes (le Saskatchewan FAS Network, le Regina FASD Community Network et la Regina Community Clinic) ont conclu un partenariat afin de demander des fonds dans le cadre de l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA) du gouvernement du Canada. Ces démarches ont permis de réaliser une étude de faisabilité sur le logement des personnes atteintes de l'ETCAF (Feasibility Study into Housing for People with Fetal Alcohol Spectrum Disorder).

Vingt-sept documents reliés à l'itinérance, à l'ETCAF et au logement ont été analysés. On a aussi consulté la collectivité, notamment au moyen d'entrevues personnelles et de groupes de discussion. Globalement, plus de 70 personnes de Regina et d'ailleurs ont été interviewées sur les nombreux aspects de la vie des personnes aux prises avec l'ETCAF. Quatorze personnes touchées directement par l'ETCAF ont été interviewées, dont neuf qui en sont atteintes et cinq parents. L'âge de ces personnes variait entre 16 et 38 ans. Le groupe comptait sept hommes et sept femmes.

Un certain nombre de thèmes communs sont ressortis de l'analyse des entrevues et des résultats des groupes de discussion dont voici quelques exemples.

- Le logement ne peut à lui seul répondre aux besoins des personnes atteintes de l'ETCAF. Le soutien cohérent et fréquent des personnes aux prises avec ces troubles, tout au long de leur vie, constitue une composante importante du logement.
- Le personnel qui travaille avec les personnes atteintes de l'ETCAF doit être bien formé; il faut réduire sa charge de travail et lui donner accès à une équipe de professionnels pour de l'aide et des programmes à jour.
- Les programmes doivent s'aligner sur les besoins individuels des personnes atteintes de l'ETCAF pour que ces dernières puissent participer à des activités où elles se sentent à l'aise et productives.

Approche sur trois fronts

On a recommandé l'approche suivante :

(1) Éducation de la collectivité

La collectivité doit développer sa capacité de prévenir les handicaps et de travailler plus efficacement avec les personnes atteintes de l'ETCAF. L'éducation doit se faire à trois niveaux, soit l'éducation du grand public, l'éducation générale des travailleurs de première ligne et une formation précise et ciblée des professionnels.

(2) Élaboration d'un continuum de soutiens pertinents

Les personnes atteintes de l'ETCAF ont des besoins complexes. À cet effet, aucune agence n'est en mesure d'offrir tous les services requis. Le modèle proposé permet de personnaliser grandement les soins offerts par les organismes de prestation des services présents dans la collectivité, en plus d'encourager la participation active du client ainsi que la collaboration entre les membres de la collectivité.

(3) Élaboration d'options de logement

Les personnes atteintes de l'ETCAF ont besoin d'options de logement comprenant des services de soutien. La collectivité a indiqué que les organismes devaient travailler en partenariat pour développer des options de logement à l'intérieur des programmes existants ou développer de nouvelles options mieux adaptées aux personnes qui éprouvent les troubles en question.

Ces trois fronts doivent être reliés de manière à coordonner le logement, le soutien et l'éducation et à servir efficacement les besoins particuliers de chaque client.

Pour en savoir davantage sur l'étude de faisabilité concernant les personnes atteintes de l'ETCAF, visitez le Secrétariat national pour les sans-abri à <http://www.homelessness.gc.ca/> ou communiquez avec Alicia McGregor, Saskatchewan Housing Corporation, par téléphone au (306) 787-1998 ou par courriel à amcgregor@dcre.gov.sk.ca.

La ville de Hamilton prend des « instantanés » socio-économiques et démographiques en vue d'améliorer l'abordabilité

La Ville de Hamilton a abordé les préoccupations entourant l'abordabilité des logements offerts à ses résidents dans un rapport intitulé *Socioeconomic and Demographic "Snapshots" of housing affordability concerns: Renter households in Hamilton, Ontario, Canada 1981-2001*. Pour préparer ce document qui se concentre sur les ménages locataires appartenant au premier quintile de la distribution du revenu des ménages, la Ville de Hamilton a obtenu des tableaux de données spéciaux qui ont été tirés des Recensements du Canada de 1981, 1991 et 2001. La ville a aussi réalisé des analyses détaillées des séries chronologiques portant sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages locataires éprouvant des problèmes de logement abordable. Les données circonscrivent tous les aspects des problèmes d'abordabilité du logement (qui, quoi, pourquoi et comment) qui ont touché les ménages locataires de Hamilton entre 1981 et 2001. On croit que l'utilisation de données du recensement aussi détaillées dans un contexte municipal constitue une première en Ontario. Cet outil important servira à établir, mettre en œuvre et promouvoir des politiques et des programmes de logement variés au palier municipal. Par conséquent, le rapport marque une grande étape en vue de combler la lacune qui existe au niveau de la recherche et de la politique sur les questions d'abordabilité du logement des Canadiens habitant dans des municipalités urbaines de taille moyenne et de type postindustriel.

Les « instantanés » qui ont été pris des ménages locataires de l'ancienne Ville de Hamilton en 1981, 1991 et 2001 ont révélé un glissement des ménages locataires vers le premier quintile de revenu (le plus bas), surtout au cours de la période 1991-2001. Parallèlement, une proportion accrue de ménages locataires de Hamilton et les personnes appartenant au premier quintile de revenu ont éprouvé des problèmes de logement abordable. Une variété de facteurs relevant de l'économie, du marché du logement et du style de vie, de même qu'un ensemble de décisions politiques gouvernementales ont contribué à ce glissement et aggravé les préoccupations entourant l'abordabilité du logement dont ce qui suit :

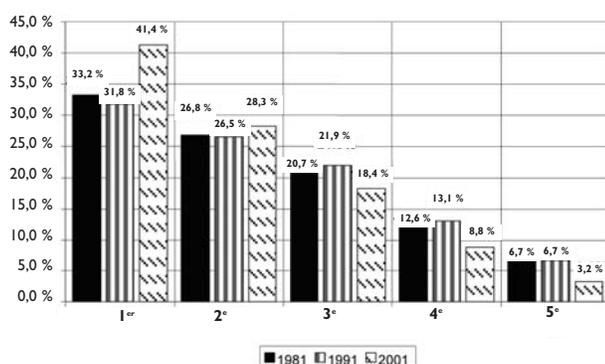
- l'absence de logements locatifs neufs ciblés vers le palier moyen et supérieur du marché, ce qui aurait pu inciter des ménages à revenu élevé à devenir locataires;
- l'incitation des ménages locataires à devenir propriétaires-occupants parce que cette option se révélait plus rentable que la location et qu'elle permettait une plus grande créativité individuelle relativement au milieu de vie — un phénomène encouragé par des émissions de rénovation à la « Trading Spaces »;
- l'augmentation de la proportion d'étudiants de niveau postsecondaire âgés qui entamaient leur carrière tout en demeurant dans la maison parentale au lieu de déménager pour former un nouveau ménage qui appartiendrait, généralement, au type locatif;

- l'absence de logement social neuf qui a causé une pénurie quant aux options de logement locatif offertes aux ménages à très faible revenu qui paieraient un loyer proportionné au revenu au-delà d'un plafond de 30 %.

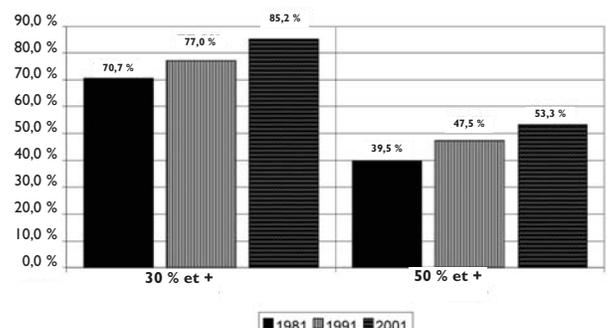
Il est particulièrement préoccupant de constater qu'une composante de la population devient de plus en plus vulnérable face à l'itinérance en l'absence d'intervention sous forme de programmes et de politiques. D'ailleurs, cette tendance inquiétante pourrait signaler la création d'une « sous-classe » permanente au sein de la collectivité urbaine. Les auteurs de l'étude sont d'avis qu'il faut une gamme de solutions et qu'il n'existe pas de réponse unique face aux besoins de logement qui augmentent constamment et à la montée des préoccupations sociales. En ce qui concerne la recherche, la prochaine étape consiste à évaluer le cheminement des ménages-locataires sur le marché du logement de 1981 à 2001. Une analyse longitudinale permettrait aux chercheurs d'identifier plus clairement la dynamique du marché du logement au niveau des ménages, à l'intérieur du cadre formé par les conditions sociales, économiques, démographiques et politiques du territoire de Hamilton.

Pour obtenir des informations additionnelles, communiquez avec Erin Mifflin, agent des programmes de logement, division de l'emploi, du logement et des soins de longue durée, par téléphone au (905) 546-2424, poste 7620 ou par courriel à EMifflin@hamilton.ca. Vous pouvez aussi communiquer avec Keith Extnance, directeur de programme, production de logements et partenariats, par téléphone au (905) 546-2424, poste 3745 ou par courriel à kextance@hamilton.ca.

Répartition en % des ménages locataires selon le quintile de revenu



Proportion des ménages-locataires du premier quintile de revenu qui consacrent 30 % et plus de leur revenu au logement et proportion de tous les ménages-locataires du premier quintile de revenu qui consacrent 50 % et plus de leur revenu au logement



Le Canada accueille le Forum urbain mondial III qui se tient sous l'égide de l'ONU-HABITAT

Qu'est-ce que le Forum urbain mondial?

Du 19 au 23 juin 2006, Vancouver accueillera le Forum urbain mondial (FUM) qui aura pour thème directeur « Notre futur »: des villes durables – Passer des idées à l'action. La troisième édition du Forum urbain mondial, qui a lieu à tous les deux ans, réunira pas moins de 10 000 personnes qui discuteront des idées et des enjeux concernant le développement urbain dans le contexte mondial de changements rapides.

Lancé en 2002 par l'ONU-HABITAT, le FUM est rapidement en train de devenir le principal événement international consacré aux enjeux importants qui confrontent les villes et les collectivités comme le logement abordable et l'infrastructure durable. Le Forum mettra aussi en évidence la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, lesquels se concentrent sur l'habitation, la rénovation des bidonvilles et l'amélioration de l'accès à l'eau potable ainsi que des services d'assainissement.

Le Forum comprendra six dialogues qui porteront sur des sous-thèmes de l'événement; 130 activités de réseautage pour l'interaction et l'échange, des tables rondes, des événements connexes, une exposition sur les projets, des études de cas, des expériences et des pratiques exemplaires dans le domaine de la durabilité urbaine en provenance du monde entier. Dans le cadre des préparatifs entourant le 3^e Forum urbain mondial, le gouvernement du Canada parrainera, de concert avec l'ONU-HABITAT, un événement Internet mondial d'une durée de 72 heures — un JAM.

Du 1^{er} au 3 décembre 2005, l'Habitat JAM recueillera des commentaires qui serviront d'idées d'actions pour le programme du Forum urbain mondial 2006 de Vancouver, en plus d'enrichir le contenu de l'événement. Pendant les trois jours que durera l'Habitat JAM, des gens du monde entier participeront aux discussions.

L'activité contribuera à forger une vision globale sur certaines des questions les plus urgentes et les plus controversées qui se posent dans le cadre de l'urbanisation

Qu'est ce que l'Habitat JAM?

Imaginez un instant des dizaines de milliers de personnes, dans le monde entier, qui se connectent en temps réel sur l'Internet pour discuter et débattre des questions clés à propos de la durabilité urbaine. Imaginez des intellectuels de renommée mondiale dirigeant les discussions. Imaginez les nouveaux réseaux mondiaux créés entre des personnes qui n'avaient jamais communiqué ensemble auparavant. Imaginez les résultats qui pourraient être atteints par une telle collaboration et un tel débat au niveau mondial. C'est l'idée de l'Habitat JAM.

rapide de la planète — des questions qui ne peuvent être résolues qu'au moyen d'un consensus vaste et global.

Qui participera à l'Habitat JAM?

Les jeunes, les personnes âgées, les riches, les pauvres et tous ceux dont les idées ne sont que très rarement prises en compte dans le cadre des discussions à l'échelle mondiale pourront participer à l'Habitat JAM. Nous attendons plus de 100 000 participants qui se joindront aux représentants des gouvernements nationaux et locaux ainsi que des organisations internationales, des urbanistes et des architectes, des représentants d'organismes communautaires et d'ONG mondiales, des experts et des membres du milieu académique. Des intellectuels renommés contribueront à attirer une foule unique de participants dans le cadre de cette activité d'avant-garde.



Qu'est-ce qu'un JAM?

Un JAM offre une forme radicalement différente de participation pragmatique à la démocratie, une formule qui permet aux gens de participer activement aux décisions et aux processus qui affectent leur vie quotidienne. Un JAM est un événement Internet et un mécanisme de stimulation des idées. C'est un processus démocratique non hiérarchisé qui offre aux gens de tous les horizons l'occasion de se rassembler pour présenter et évaluer des idées sur la façon de régler un ensemble précis de questions ou de problèmes. Ensemble, les participants découvrent une nouvelle forme de résolution de problème à l'échelle mondiale qui crée une vision, recueille un consensus et change les objectifs en réalité dans un monde sans frontières. Techniquement, le JAM se sert des navigateurs Web habituels qui permettent aux utilisateurs inscrits d'ajouter leurs commentaires sur un forum, de répondre, de dialoguer et d'interagir avec d'autres personnes dans le monde entier.

Quels sujets seront abordés pendant le JAM?

Le contenu de l'Habitat JAM se concentrera sur les questions de durabilité urbaine qui touchent les pays développés de même que les pays en développement, et qui sont reliées aux thèmes du Forum urbain mondial. Des experts et des animateurs mettront leurs compétences à contribution pour que le cadre de discussion du JAM continue d'évoluer pendant l'événement d'une durée de trois jours.

Pour obtenir davantage d'information sur le Forum urbain mondial et manifester votre intérêt pour l'Habitat JAM, communiquez avec :

Secrétariat du WUF - Canada :

<http://www.fum3-wuf3.ca/>;

Renseignements généraux : (613) 954-4190

UN HABITAT: www.unhabitat.org/wuf/2006

Habitat JAM:

<http://www.habitatjam.com/?&language=fr>

Le point sur le résultat des recherches du Centre canadien des technologies résidentielles



La technologie des systèmes de génération d'énergie de remplacement de petite dimension suscite de plus en plus d'intérêt. Or, les entreprises canadiennes sont les chefs de file dans le développement de systèmes résidentiels de production combinée chaleur-électricité. Même si on pensait que cette technologie (aussi appelée la cogénération) pouvait alimenter sur une base urgente les maisons branchées au réseau et fournir l'alimentation primaire aux collectivités éloignées, elle n'avait pas encore été testée, jusqu'à tout récemment, dans des conditions réelles et contrôlées.

Tout cela a changé en 2003 lorsque le Centre canadien des technologies résidentielles (CCTR) situé à Ottawa a décidé de réaménager ses deux maisons expérimentales jumelles afin d'y mettre à l'essai les systèmes résidentiels de production combinée chaleur-électricité. Les installations électriques des maisons ont aussi été modifiées pour permettre la transmission de l'électricité excédentaire sur le réseau. On a ainsi accumulé une mine de renseignements et acquis beaucoup d'expérience au niveau de l'installation, de la mise en service, du contrôle et de l'analyse du rendement des systèmes de cogénération résidentiels.

Des maisons expérimentales qui constituent une véritable bénédiction pour les innovateurs

Les deux maisons à étage identiques ont donné aux fabricants canadiens un avantage concurrentiel sur le marché mondial depuis les années 1990. En effet, elles fournissent des bâtiments témoins contrôlés intensivement où les nouvelles technologies peuvent être testées et perfectionnées. Construites selon les normes du Programme R-2000, ces maisons sont dotées de contrôles automatisés qui simulent l'occupation humaine ainsi que de matériel informatique complexe pour la collecte de données.

Le CCTR est une initiative conjointe de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, du Conseil national de recherches du Canada et de Ressources naturelles Canada qui utilisent ses installations uniques pour effectuer des démonstrations, des essais et des analyses comparatives reliés au logement. Il est possible de modifier ou

de remplacer les fenêtres, les installations de chauffage, le réseau de conduits et les commandes des deux maisons. Habituellement, l'un des bâtiments sert d'unité de contrôle, et l'autre est modifié pour permettre une comparaison côte à côte.

Recherche continue sur l'efficacité énergétique

En 2000, les bâtiments ont servi à établir les normes de rendement pour différents types d'installations de chauffage à gaz combinées pour les locaux et l'eau chaude. On a ainsi démontré que de tels systèmes pouvaient satisfaire aux conditions réelles retrouvées dans les habitations.

En 2002, les maisons ont aussi constitué un milieu parfait pour évaluer le rendement des moteurs électriques à haute efficacité des installations de chauffage à air pulsé et des climatiseurs. Cette étude a révélé que les moteurs étaient particulièrement efficaces dans les maisons dont le ventilateur du générateur d'air chaud fonctionnait en mode continu.

Récemment, une autre série d'expériences a servi à évaluer l'effet des réglages des thermostats sur l'éconergie au niveau de l'air ambiant ainsi que de la maison en général. Les expériences ont démontré que l'utilisation d'un thermostat programmable constituait une méthode efficace et peu coûteuse d'économiser l'énergie, même dans une maison efficace au plan énergétique.

La prudence est de mise quant à l'application des résultats des essais étant donné les

différences énormes entre les maisons R-2000 et les maisons traditionnelles. Par exemple, les constatations découlant des expériences sur les thermostats programmables ne peuvent être étendues aux maisons traditionnelles anciennes car elles n'emprisonnent pas aussi bien la chaleur. Dans les maisons existantes dotées de fenêtres et d'isolant dont l'efficacité énergétique est inférieure, la température ambiante risque de chuter substantiellement et causer des problèmes de condensation si l'un des réglages du thermostat est trop bas.

Pour obtenir en ligne des doubles des résultats des recherches du CCTR, visitez le Bureau de commandes de la SCHL à www.schl.ca ou téléphonez au 1 800 668-2642. Pour plus d'information sur les maisons expérimentales jumelles, communiquez avec Ken Ruest, représentant de la SCHL pour le Comité de recherche technique, Centre canadien des technologies résidentielles, au (613) 748-2329. Pour vous renseigner sur les recherches ou lancer un projet de recherche au CCTR, communiquez avec Mike Swinton, Conseil national de recherches du Canada, par téléphone au (613) 993-9708 ou par courriel à Mike.Swinton@nrc-cnrc.gc.ca. Pour en apprendre davantage sur le CCTR, visitez son site Web www.ccht-cctr.gc.ca

Cet environnement modèle est unique en Amérique du Nord



L'installation de recherche et de démonstration du CCTR aménagée en 1998 se compose de deux maisons R-2000 identiques et dotées de nombreux instruments. On y simule l'occupation humaine pour évaluer le rendement global des nouvelles technologies grâce à des tests côte à côte. Photo : Ken Ruest, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Des maisons pour les Premières nations – lignes de conduite

Méthodes d'aménagement communautaire durables et écologiques

Bon nombre de Premières nations ont atteint un point critique dans l'aménagement de leurs logements et de leurs communautés. L'étude intitulée *First Nations Guidelines for Healthy Housing and Methods to Achieve Environmentally Sustainable Community Development* a révélé que la médiocrité du logement dans les réserves avait un effet négatif sur la santé, l'éducation et la condition sociale globale des membres des Premières nations ainsi que de la communauté. On a aussi établi qu'avant que les Premières Nations puissent vraiment améliorer leur portefeuille de logements, il va falloir aborder les problèmes suivants :

- surpeuplement grave
- mauvaises pratiques de construction
- programmes d'entretien inadéquats tant chez les propriétaires-occupants que les locataires
- financement inadéquat
- capital inaccessible

À l'heure actuelle, les choix de matériaux, les produits et les systèmes de maisons préfabriquées répondent rarement aux réalités économiques, sociales et culturelles des membres des Premières nations.

Cette étude aura un effet positif direct sur le règlement de certaines de ces questions. Les Premières nations qui adopteront les principes de la Maison saine^{MC} pourront appliquer, à titre de norme collective, les directives et les méthodes se rapportant aux collectivités durables sur le plan environnemental et économique. L'étude guidera toutes les communautés des Premières nations ainsi que les organismes concernés dans leur démarche visant à produire des maisons saines.

En particulier, l'étude fournit aux communautés une description étape par étape des éléments requis pour atteindre la durabilité. Ces notions sont fondées sur les principes de la Maison saine^{MC}, la planification en fonction de la septième génération ainsi que la conscientisation sociale à l'égard de notre environnement.

Le logement est fondamentalement différent et beaucoup plus complexe à l'intérieur des réserves qu'à l'extérieur.

L'étude aborde en profondeur les cinq principes de la Maison saine :

- la santé des occupants
- l'utilisation efficiente de l'énergie
- l'utilisation efficiente des ressources naturelles
- la responsabilité environnementale
- l'abordabilité

Celui des Premières nations est régi par le cadre juridique établi dans la *Loi sur les Indiens*. Bon nombre des pratiques et des méthodes que l'on tient pour acquis dans l'aménagement des logements situés à l'extérieur des réserves ne s'appliquent pas aux communautés des Premières nations.

Les prêts hypothécaires, les mécanismes de location novateurs, les services et l'infrastructure exigés par le public canadien, les banques à charte et les compagnies d'assurance sont inexistantes dans les communautés des Premières nations.

Jusqu'à récemment, ni l'occupant ni la communauté ne considéraient le logement comme un investissement. Cette attitude persistante dans le domaine de l'aménagement chez les Premières nations est responsable de la qualité de construction inférieure des logements situés dans les réserves. Les bâtiments ne sont pas aussi bien entretenus qu'ils le devraient et durent donc moins longtemps qu'ailleurs.

Voici une liste partielle des méthodes, des stratégies et des concepts employés par certaines des communautés des Premières nations :

- système de gestion environnemental afin de régler l'aménagement de la communauté
- stratégie d'utilisation et d'aménagement des ressources naturelles
- stratégie d'affectation des sols
- stratégie à long terme pour l'aménagement de l'infrastructure et des projets d'immobilisations
- stratégie à long terme pour la production de logements
- stratégie de développement des ressources humaines
- stratégie de formation en administration et en gestion pour l'aménagement des logements et de l'infrastructure
- stratégie d'élaboration des politiques et des programmes de logement
- stratégie régionale ou biorégionale de création d'un groupe d'achat en bloc de services et de matériel
- système économique en circuit fermé à l'échelle régionale ou biorégionale pour la prestation de services et le soutien dans le territoire

Selon l'auteur de l'étude, Morgan Green, « pour que les générations futures soient

en santé et garantir leur mieux-être, nous devons protéger, aussi longtemps que nous le pouvons, nos forêts, notre réserve d'eau douce, les procédés naturels en matière de productivité agricole de même que l'intégrité écologique de nos biorégions ».

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec Morgan Green, directeur des projets, OASIS, par téléphone au (519) 752-3836 ou par courriel à megreen@sympatico.ca



Conventionnel

Solution de rechange

Une architecture en fonction de la santé des Aînés en régions éloignées de la C.-B. : une étude menée par la Nation niska'a

Les connaissances des leaders culturels de la Nation niska'a ont été mises à contribution dans le cadre de cette recherche réalisée pour le compte de leurs villages situés dans la vallée de la rivière Nass, au nord de la C.-B., soit New Aiyansh, Gitwinksihlkw, Laxgalt'sap et Gingolx. L'objectif consistait à documenter l'évolution du logement des Aînés. De cette manière, les décisions relatives au milieu, à l'architecture et à la planification et qui touchent la vie de ces personnes seront fondées sur la connaissance des processus influençant la santé de la communauté. La recherche primaire et secondaire a été réalisée en quatre étapes.

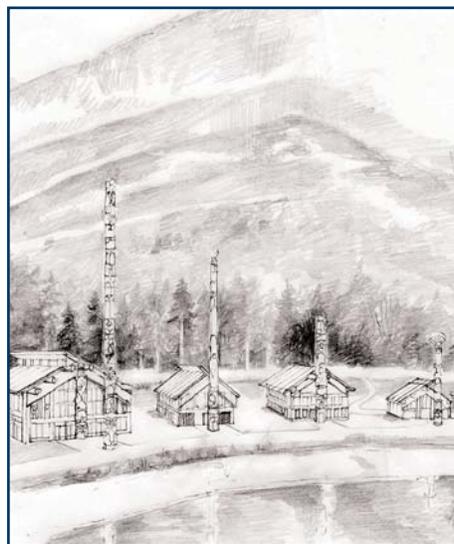
1. À l'aide de documents et d'entrevues avec les Aînés, on a constitué un historique de l'architecture et de son influence sur la santé du groupe cible de la région.
2. Des données sur la répartition des logements et des services de soutien pour les Aînés offerts dans le nord de la C.-B. en 2005 ont été compilées et résumées dans un système d'information géographique.
3. Un atelier a été organisé avec des leaders culturels niska'a afin d'établir les principes architecturaux clés permettant d'améliorer la santé des aînés vivant dans les régions éloignées.
4. Des observations et des exemples fournis par les participants à la recherche de l'ensemble du Canada ont indiqué comment adapter les idées aux besoins des communautés autochtones des régions éloignées du Canada et du monde.

Les travaux ont été menés d'après les principes de la recherche participative énoncés par le Conseil tripartite et contenus dans le protocole de Wilp Wilxo'oskwhl Niska'a, soit le collègue universitaire niska'a. La recherche primaire a consisté à recueillir le point de vue des Aînés niska'a quant aux effets positifs et négatifs du logement sur le bien-être personnel et sur la culture. Ce point de vue a été résumé et présenté sous forme de discussion sur la façon de transformer les idées en solutions pratiques.

- Premièrement, on résume, à partir des ateliers ou des entrevues, un défi ou un attribut particulier du milieu construit qui se rapporte à la santé ainsi qu'au mieux-être.
- Deuxièmement, on propose des solutions qui rejoignent les recommandations des participants, les traditions des Niska'a ou des Autochtones de la côte du Nord-Ouest, de même que certaines solutions actuelles tirées de la documentation ou de la pratique.
- Troisièmement, on donne au moins un exemple d'une communauté des Premières nations du Canada qui a relevé le défi architecture-santé.
- Quatrièmement, l'applicabilité de chaque idée est établie à l'aide des commentaires des participants à la recherche et d'une gamme de sources bibliographiques.

Leçons tirées de l'histoire architecturale

La corrélation de l'histoire architecturale de la côte du Nord-Ouest avec l'histoire de la santé dans la région étudiée démontre clairement que les idées apprises dans le domaine de la construction ou des générations ont aidé les habitants à demeurer forts, malgré les changements environnementaux et sociaux comme la glaciation, les volcans, le système des réserves et les pensionnats.



Dessin d'un village moderne de type « wilp », par Nancy Mackin, Ph.D.; utilisation au torisée.

Le respect de l'environnement, un des principes clés de l'histoire architecturale de la côte du Nord-Ouest, s'est soldé par des détails d'exécution et des pratiques de récolte qui ont garanti la disponibilité des ressources pour les générations futures.

Les grandes maisons à charpente à poteaux et à poutres appelées *wilp* en niska'a étaient construites avec du bois, de la mousse, de la babiche et d'autres produits récoltés et durables. Chaque maison accueillait une famille élargie matrilineaire, aussi appelée *wilp*, ce qui reflétait le lien étroit entre l'habitation et la structure sociale. L'habitation traditionnelle logeait la famille élargie et contribuait ainsi à la santé des Aînés et leur permettait de vivre confortablement et d'atteindre un âge avancé. Il était facile de passer des aires extérieures de préparation des aliments aux aires de cuisson intérieures. On réservait aux aînés les aires les plus rapprochées du centre de la longue maison ou du village.

Par contraste, l'étude a révélé que les concepts architecturaux imposés aux Premières nations de la C.-B. au 20^e siècle ne tenaient pas compte de la perte de mobilité associée au vieillissement. Ils faisaient appel à des matériaux et à des pratiques de construction qui favorisaient l'apparition de moisissures. Les habitations étaient conçues sans égard pour la préparation des aliments traditionnels et les réunions de la famille élargie. On concevait et construisait les bâtiments sans la participation des communautés.

Le logement et la santé en termes géographiques dans les régions éloignées de la C.-B.

Peu de communautés éloignées de la C.-B. offrent des formes de logement de remplacement de même que des programmes de jour pour les Aînés qui permettraient à ceux qui éprouvent des problèmes de santé ou de mobilité de demeurer à proximité de leur village. La plupart des Aînés préfèrent une installation combinée qui donne des soins à vie, c.-à-d. des soins multi-paliers qui évitent aux résidents de déménager en cas de déclin de la santé ou de la mobilité et qui permettent aux couples dont les besoins varient de demeurer dans la même installation.

suite à la page 16

Étude de faisabilité sur l'aménagement d'un lotissement arctique à Iqaluit

La ville d'Iqaluit a récemment enregistré une croissance sans précédent. Au cours de la période de cinq ans qui s'est écoulée entre 1996 et 2001, la population de la ville a progressé de 24 %, pour passer de 4 840 à 6 000 personnes. Ainsi, elle s'est classée au deuxième rang pour ce qui est de la croissance des collectivités canadiennes au cours de la période visée.

La croissance démographique prévue pour les 15 prochaines années s'établit à 3,0 %, en moyenne, ce qui taxera la plupart des infrastructures de la municipalité. En outre, cette situation a déjà causé une insuffisance des services d'aqueduc et d'égout, une diminution des réserves de granulés facilement accessibles et l'émergence de problèmes de déchets solides. La croissance a provoqué une pénurie grave de logements ainsi qu'une demande de terrains pour tous les types d'utilisations.

Comme la communauté éprouvait déjà de la difficulté à servir ses résidents existants, Iqaluit s'est tournée vers le Fonds d'habilitation municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qui lui ont accordé des fonds pour une étude de faisabilité sur l'aménagement d'un lotissement arctique durable. Cette étude a permis d'examiner les pratiques exemplaires en aménagement durable susceptibles de s'appliquer à un lotissement arctique.

L'étude de faisabilité terminée en décembre 2004 a aussi porté sur les pratiques exemplaires pour la conception de logements éconergétiques, le transport, l'infrastructure municipale et l'affectation des sols dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement arctique durable. Au terme des travaux, on a recommandé des options d'aménagement durable pour le climat arctique que l'on a ensuite appliquées à une étude de cas portant sur le secteur « The Plateau ». Cet endroit situé au nord-ouest d'Iqaluit a été retenu pour le lotissement d'une superficie de 25 hectares.

Une stratégie de consultation a été présentée au conseil d'Iqaluit qui l'approuvait le 27 avril 2004. Elle garantissait que les résidents d'Iqaluit, les représentants élus, le personnel de la municipalité et les autres intervenants clés seraient consultés de façon sérieuse tout au long du processus de planification.

Définition de l'aménagement durable

Le développement durable peut être défini et abordé de bien des façons. Le terme a été expliqué de la façon suivante aux fins du présent rapport :

La capacité de satisfaire les besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs.

On a établi que le développement durable possédait une dimension environnementale, sociale et économique. Le rapport porte sur ces trois dimensions et examine la façon dont elles contribuent à l'utilisation efficace des ressources, à l'abordabilité et au bien-être des occupants. Par conséquent, le développement durable d'Iqaluit devait se fonder sur la vision et les besoins de la ville et de ses résidents de même que sur les ressources de la communauté.

Dans une communauté comme Iqaluit qui est aux prises avec des préoccupations sociales variées (chez les Inuits et les autres), un environnement sensible et des coûts d'énergie élevés, la raison d'être et les avantages des pratiques de développement durable sont encore plus évidentes que dans les communautés du sud du pays.

L'étude de faisabilité visait les quatre buts suivants :

But 1 : Démontrer les avantages du développement durable aux résidents, aux intervenants de la communauté, au personnel et au conseil municipal, aux constructeurs ainsi qu'aux promoteurs.

But 2 : Élaborer des options en matière de pratiques exemplaires pour l'aménagement d'un lotissement arctique. Ces pratiques seront appliquées à un plan conceptuel destiné à « The Plateau »; elles orienteront l'aménagement de la ville d'Iqaluit et serviront de modèle dans les autres communautés arctiques.

But 3 : Réduire l'utilisation d'eau, d'énergie et de ressources par la mise en œuvre de méthodes durables et éconergétiques dans le domaine de la conception de logements, de l'infrastructure municipale, du transport et de l'affectation des sols.

But 4 : Inclure la communauté dans le processus de planification et de conception afin que les recommandations sur le lotissement durable et le plan conceptuel

qui en découlera conviennent aux résidents de l'endroit sur le plan culturel et social.

Résultats

L'étude de faisabilité réalisée en décembre 2004, recommandait des options de développement durable en climat arctique et les appliquait à une zone d'étude de cas appelée « The Plateau ». Cette zone de 25 hectares est située au nord-ouest d'Iqaluit.

Le plan de lotissement « The Plateau », les normes ainsi que les politiques d'aménagement viseront ce qui suit :

- améliorer la santé des occupants par l'application du Programme R-2000 qui requiert l'installation de ventilateurs-récupérateurs de chaleur dans toutes les maisons ainsi que l'orientation de tous les bâtiments et de toutes les habitations de manière à tirer parti de l'énergie solaire;
- réduire considérablement l'utilisation des ressources clés par habitant, comme l'eau, le carburant diesel, le mazout de chauffage, l'essence et les granulés;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- protéger les caractéristiques environnementales importantes de l'emplacement;
- augmenter les activités récréatives actives et passives comparativement aux quartiers existants;
- réduire les coûts permanents supportés par la Ville pour son fonctionnement et l'amélioration de l'infrastructure;
- accroître la sensibilisation à l'égard des questions de durabilité ainsi que des pratiques de construction durable à l'échelle de la ville.

L'étude de faisabilité a examiné les pratiques exemplaires en matière de développement durable que l'on pouvait appliquer à l'aménagement d'un lotissement arctique. Ce projet passionnant débouchera sur l'aménagement du premier lotissement d'Iqaluit à être guidé par les pratiques du développement durable. L'application des connaissances acquises pendant la réalisation de l'étude se soldera par des réalisations importantes.

Pour obtenir plus d'information sur cette étude, communiquez avec Michèle Bertol, directrice de l'urbanisme et du territoire, Ville d'Iqaluit, par téléphone au (867) 979-5660, ou par courriel au M.Bertol@City.Iqaluit.NU.CA

Projet sur les indicateurs de la qualité de vie des Dakotas et des Dénés vivant en milieu urbain



Au début de 2005, l'Unité de recherche et de développement des politiques de l'Assemblée des chefs du Manitoba publiait un document intitulé *Urban Dakota and Dene Quality of Life Indicators Project: Phase I Final Report*. Ce projet avait pour but d'évaluer et d'examiner la vie en milieu urbain de deux groupes culturels appartenant aux Premières nations de l'Ouest canadien — les Dakotas et les Dénés. Pour y parvenir, on a amené ces groupes à déterminer et à élaborer des indicateurs de la qualité de vie à la fois significatifs et appropriés.

Ce projet a servi à accroître la sensibilisation à l'égard de l'expérience de la vie et des perspectives uniques des membres des Premières nations et à élaborer des outils d'évaluation précis du bien-être de ce groupe. Il a aussi permis d'utiliser les outils en question pour promouvoir des modifications utiles à l'égard des politiques, des programmes et des services touchant les membres des Premières nations.

Le rapport décrit les activités réalisées pendant la première des deux phases du projet. La phase I a servi à déterminer de façon préliminaire les indicateurs de la qualité de vie et à élaborer des enquêtes permettant aux Dakotas ainsi qu'aux Dénés vivant en milieu urbain de raconter leur histoire ainsi que leur expérience de la vie en milieu urbain. Onze Dakotas et douze Dénés ont participé chacun à six discussions pendant une période de seize semaines. Ils ont conclu cette phase en participant tous à une fête traditionnelle. La combinaison de méthodes de recherche autochtones et occidentales décrite en détail dans le rapport confère un caractère unique à ce projet.

La plupart des participants dakotas avaient demeuré à Winnipeg toute leur vie. Leur répartition entre les maisons individuelles et les appartements était égale. Si la plupart habitaient avec des parents, on n'a toutefois pas relevé de cas de surpeuplement. En ce qui concerne les Dénés, la majorité vivait dans un appartement de type locatif qu'ils jugeaient inabordable. Tous souhaitaient posséder leur propre maison.

Les fonds requis pour la réalisation de la phase I du projet ont été versés par la Winnipeg Inner-City Research Alliance (WIRA), Institute of Urban Studies, Université de Winnipeg.

Constatations de la phase I du projet

- La culture est un thème clé important de la qualité de vie des Dakotas ainsi que des Dénés vivant à Winnipeg.
- Selon les indicateurs de la qualité de vie préliminaires déterminés par les participants dakotas de ce projet, les membres de ce groupe qui vivent à Winnipeg réussissent bien, exception faite de la préservation et du rayonnement de leur culture dans cette ville.
- Les conditions de vie et l'expérience de la vie sont des thèmes communs au niveau des indicateurs sur les Dakotas et les Dénés vivant en milieu urbain.
- D'après les indicateurs préliminaires mentionnés par les Dénés qui ont participé à ce projet, les membres de ce groupe qui vivent à Winnipeg font face à de nombreux défis et difficultés, notamment une impression accablante de déconnexion et une absence de sentiment d'appartenance. Il y a beaucoup à faire pour améliorer cette situation.
- En milieu urbain, les Dakotas et les Dénés se fient sur les gouvernements et les

institutions des Premières nations ainsi que sur eux-mêmes pour améliorer leur situation.

- Il faut établir des indicateurs de la qualité de vie distincts et mener des enquêtes spécifiques à ces groupes on raison du caractère unique des cultures et des perspectives des Dakotas ainsi que des Dénés vivant en milieu urbain.

Le projet n'a pas exploré les raisons qui sous-tendaient les différences d'indicateurs chez les participants dakotas et dénés vivant en milieu urbain. Toutefois, les discussions qui ont eu lieu dans le cadre de la recherche ont clairement révélé une combinaison de facteurs :

- (a) la distance et le déplacement de leur territoire;
- (b) le traumatisme comparable subi au niveau culturel et historique, et la perturbation qui en a découlé pour ce qui est de la transmission de la culture, laquelle se situe au centre de la qualité de vie des Dénés et des Dakotas;
- (c) les expériences différentes en matière de déconnexion politique.

La phase II du projet doit débiter à la fin de l'automne 2005, après l'obtention des fonds. Cette étape finale servira à accomplir ce qui suit : avec des techniciens des Premières nations, élaborer et perfectionner davantage les indicateurs préliminaires de la qualité de la vie et les enquêtes de certains participants de la phase I; mener les enquêtes élaborées par suite de ces travaux; analyser les données et en partager les résultats avec les décideurs de tous les paliers de gouvernement de même que les gouvernements des Premières nations.

Pour obtenir des informations supplémentaires, communiquez avec Keely Ten Fingers par téléphone au (204) 956-0610, poste 102, ou par courriel à ktenfingers@manitobachiefs.com

Projet de recherche de la Nation niska'a sur une architecture conçue en fonction de la santé des Aînés qui habitent dans des villages éloignés de la C.-B. (suite de la page 14)

Recommandations formulées en atelier et exemples de communautés éloignées

Les participants ont recommandé la construction d'un village culturel qui permettrait aux jeunes gens d'appliquer les pratiques de construction traditionnelles

tout en reconnaissant le rôle vital des Aînés relativement au mieux-être de la communauté.

Le village culturel accueillera des gens de tout âge et contiendra des logements construits selon les principes de la longue maison, des installations d'enseignement, des bâtiments pour la gestion des ressources traditionnelles ainsi que des

installations pour les Aînés qui intègrent les services d'éducation et de santé de même que les services sociaux et culturels.

Pour obtenir davantage d'information, communiquez avec Nancy Mackin, MAIBC, Ph.D., par courriel à nma@direct.ca, ou Deanna Nyce, M.Ed., PDG de Wilp Wilxo'oskwhl Niska'a, par téléphone au (250) 633-2292 ou par courriel à deannanyce_wnn@navigator.net